

TERMES DE RÉFÉRENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'APPUI A L'ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE DU CENTRE DE RESSOURCES ET DE COMPETENCES COMMUNAUTAIRES - CRCC TANY MEVA - RELANCE

1- CONTEXTE

Madagascar a adopté le cadre légal pour la gestion communautaire des ressources naturelles en 1996, dans le cadre du Plan National d'Actions Environnementales. Des organisations communautaires locales pourraient prendre directement la gestion des ressources naturelles de leurs localités d'appartenances respectives, avec l'autorisation de l'Etat. A travers le contrat de transfert de gestion des ressources naturelles, l'Etat délègue la responsabilité de gestion, contrôle d'accès et utilisation de ces ressources aux communautés locales de Base (les forêts, lacs, zones de pâturages, etc...). La possibilité de tirer des bénéfices économiques directs à travers l'utilisation raisonnée de ces ressources naturelles ainsi transférées étaient censés motiver les communautés.

Plus de 2,4 millions hectares de terroirs sont confiés à des communautés locales, soit environ plus de 1200 contrats mis en œuvre équivalent de 4% du territoire national.

La gestion communautaire est un outil efficace de gestion des ressources naturelles, mais est aussi un levier de développement pour les communautés rurales les plus dépendantes de ces ressources.

La Fondation Tany Meva est une fondation environnementale à vocation communautaire. Tany Meva est une institution de financement durable œuvrant dans le domaine de l'environnement, créée en 1996, et est reconnue d'utilité publique. C'est la première Fondation environnementale Malagasy soutient des projets environnementaux à vocation communautaire et accompagne des recherches et innovations. Tany Meva contribue aussi à l'atteinte des objectifs des Conventions internationales telles que la Convention sur la Diversité Biologique, l'Accord Cadre sur les Changements Climatiques, la Convention sur la Lutte contre la Désertification ainsi que les Objectifs de développement durable.

Avec son plan stratégique N°4 du 2017 au 2021, la Fondation Tany Meva mobilise des financements en faveur du développement durable à travers le soutien de projets environnementaux et appui aux communautés dans les thématiques de financement ci-après :

- Amélioration des conditions de vies des communautés
- Conservation durable des écosystèmes
- Mitigation et adaptation au changement climatique
- Promotion du changement de comportement

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Approche Stratégique 3 « *Développer un système de pérennisation financière pour les fondations* », le Programme USAID Hay Tao cherche à développer des options de financement innovantes pour les Aires Protégées pour améliorer la gestion de la biodiversité. USAID Hay Tao travaillera avec les fondations soutenant le système des Aires Protégées et la biodiversité de Madagascar en vue de les renforcer dans l'exercice de leurs missions respectives.

Un accord de collaboration a été signé pour nouer la collaboration entre les deux institutions. Les objectifs spécifiques de cette collaboration sont d'aider la Fondation Tany Meva à :

- Développer une stratégie de durabilité financière de la fondation lui permettant de poursuivre ses actions

- Disposer des compétences idoines à travers des formations des communautés locales, de développement d'outils, des informations (leçons, bonnes pratiques, etc.) permettant à la Fondation Tany Meva une bonne réalisation de sa mission,
- Développer une stratégie de mobilisation de fonds pour l'autonomisation et l'autofinancement de la gestion communautaire des ressources naturelles.

Dans le cadre de ce deuxième objectif spécifique, il a été décidé entre les deux parties dans le plan de collaboration portant sur le résultat 2.1. Un mécanisme pérenne de renforcement de capacités des communautés locales est mis en place et opérationnel, et l'action 2.1.1 Mettre en place le centre de ressources et de compétences au niveau Sud-Ouest. Les présents termes de référence sont établis pour définir les modalités de réalisation de cette action.

Contexte et justification de la mise en place du centre

Durant la mise en œuvre des différentes actions dans la Région sud de Madagascar, depuis une vingtaine d'année, la Fondation Tany Meva a constaté la bonne motivation des organisations communautaires structurées de la zone, dans la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. Le renforcement de capacités et la professionnalisation de ces organisations pourraient nous conduire à l'atteinte des objectifs sur la bonne gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité de cette Région. Suite aux différents échanges avec ces communautés et les analyses menées, dans la mise en œuvre des différentes activités et projets en cours, ces organisations ont besoin également des accompagnements de proximités.

La mise en place de ce centre de ressources et de compétences est ainsi initiée répondant aux différents besoins exprimés par les communautés de cette Région. Le centre, avec ses personnes ressources et équipé des matériels et infrastructures accessibles aux communautés, serait valorisé pour le renforcement de capacités, l'accompagnement, l'orientation des communautés afin d'assurer la bonne conduite des actions de conservation et gestion durable des ressources naturelles de la Région.

Ce centre pourrait également servir comme un lieu d'échange pour les acteurs des domaines de l'environnement et du développement dans la Région.

Objectif du centre

Le Centre de ressources et de compétences est un carrefour des acteurs, autonome, capable de fournir des produits de proximité et de qualité qui répondent aux attentes et besoins des communautés pour le développement durable.

Acteurs concernés/cibles

Lors de la consultation des différentes organisations dans la Région, on a enregistré les acteurs cibles suivants :

- a) Communautés gestionnaires de ressources : VOI, APC, LMMA,
- b) Autres organisations communautaires : (Association locale, paysanne, association de femme, jeunes, coopératives, groupements, Dinabe)
- c) Leaders communautaires (CLP, Agent communautaire, Agent de changement, paysans pilotes, techniciens, comités divers...)

Besoins des communautés locales :

Les besoins des communautés sont focalisés principalement sur le renforcement de capacités lié au :

- Cycle de projet (de l'identification au rapportage technique et financier)
- Structure (plaidoyer, partenariat, réseautage)
- Gestion des ressources naturelles (Création, planification, suivi et gestion des ressources selon les lois en vigueur, procédures de poursuite)
- Développement et au changement climatique
- Maîtrise d'ouvrages

Il est proposé également d'appuyer dans ce centre les actions relatives au changement de comportement (orientation, éducation, communication) et accompagnement au projet et l'incubation.

Besoins des organismes d'appui/Gestionnaires d'Aires protégées :

Comme ce centre servira également de lieu d'échange des acteurs, l'aspect partage des bonnes pratiques, l'information et la formation aux nouvelles techniques et technologies ainsi que l'échange d'expérience seront aussi considérés.

Pour la gestion de connaissances ce centre pourrait être valorisé pour la vulgarisation des outils de gestion des ressources naturelles déjà élaborés (AP, TGRN, LMMA, pâturage, ...).

Besoins des autorités et services déconcentrés :

Par rapport à l'administration, ce centre aidera/appuiera les autorités locales et les services déconcentrés dans :

- la diffusion des textes règlementaires
- l'appui conseils aux élus et décideurs
- la sensibilisation
- la réflexion et l'échange pour les : synergie des actions au niveau des acteurs, mise en cohérence des approches des acteurs, amélioration des plans de développement et de protection de l'environnement de la Région.

Le centre servira également de renforcement de capacité sur la valorisation des différents outils des aires protégées (outils de gestion, législation,...) déjà élaborés.

Priorités

Les quatre points ci-après sont proposés comme actions prioritaires :

- Renforcement de capacité des communautés locales
- Renforcement de capacité dans la gestion des Aires protégées
- Renforcement de capacité pour la bonne gestion du paysage Sud
- Appui conseil sur l'application des textes et de la poursuite

2- OBJET DE LA PRESTATION

La prestation, objet des présents TDR, a pour objet l'appui à Tany Meva dans l'élaboration d'un document technique avec le budget muni d'un plan d'affaire du CRCC à Tuléar.

3- OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Principal objectif :

Le présent mandat a pour principal objectif de doter à la Fondation Tany Meva d'une capacité et d'un outil stratégique (documents techniques, budget de mise en place du CRCC et plan d'affaire inclusif), pour la mise en œuvre de son projet d'appui à la GCRN pour une meilleure gestion des fonds communautaires.

Objectifs Spécifiques :

OS1 : Faciliter et animer les réflexions des responsables au niveau de la Fondation Tany Meva pour les aider à prendre des décisions objectives, pertinentes et réalistes par rapport au projet de mise en place et opérationnalisation du CRCC

OS2 : Assurer la rédaction du document technique et budget de mise en place du CRCC

OS3 : Elaborer le plan d'affaire inclusif crédible vis-à-vis des partenaires pour le CRCC

Résultats attendus

Deux résultats sont attendus à l'issue de ce mandat :

R1 : Grâce à l'appui du Consultant, les responsables de la Fondation Tany Meva se renforcent dans la conception et la mise en œuvre du CRCC, et arrivent à prendre des décisions objectives et pertinentes sur le projet, notamment sur l'objectif de développement de CRCC, les stratégies et démarche à adopter dans la mise en œuvre, tenant compte de la faisabilité technique, économique et sociale de ce projet, et de ses atouts et des contraintes.

R2 : Le Document Technique avec le budget de mise en place du CRCC est finalisé

R3 : Le plan d'affaire inclusif du centre CRCC, relatif à un projet jugé crédible vis-à-vis des partenaires est élaboré et est validé par les responsables au niveau de la Fondation Tany Meva

4- PRINCIPES METHODOLOGIQUES REQUIS DANS LA REALISATION DU MANDAT

Les consultants sont invités à soumettre leurs propositions méthodologiques, mais quoi qu'il en soit, ils sont tenus à :

- Adopter une démarche participative (impliquant au maximum les acteurs surtout les responsables de la Fondation Tany Meva) et itérative (consistant à recouper et vérifier les informations et adapter/corriger la démarche en cours) ;
- Se positionner comme accompagnateur qui contribue au renforcement des capacités de la Fondation Tany Meva en alimentant et en animant les réflexions des responsables, pour les aider à prendre des décisions mais non de décider à leur place.

5- PRODUITS LIVRABLES, CALENDRIER ET CRITERES DE QUALITE

A la fin du mandat, le Consultant remettra à la Fondation Tany Meva, les livrables ci-après :

Livrables	Calendrier prévisionnel
1) Document technique et budget de mise en place du CRCC finalisé	45 jours après la notification (mi-juillet 2020)
2) Les plans d'action à court et moyen terme avec les budgets détaillés y relatifs	60 jours après la notification (fin juillet 2020)
3) Un document du plan d'affaire inclusif du CRCC	65 jours après la notification (1 ^{ère} semaine août 2020)
4) Un rapport décrivant le déroulement de son mandat et développant ses recommandations à l'attention de la Fondation Tany Meva et USAID Hay Tao, en vue de la bonne marche de la collaboration entre les deux parties, et de la réussite du projet	70 jours après la notification (mi-août 2020)

6- DUREE DU MANDAT

L'exécution du mandat ne doit pas dépasser 20 H/J dans une durée totale de 2,5 mois à compter de la date de signature du contrat.

7- DISPOSITIONS PARTICULIERES SUR LA SELECTION DU CONSULTANT

a. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le Consultant est constitué par un cabinet d'études ou groupe de consultants composé principalement de :

- un chef de mission spécialiste en développement de partenariat et en élaboration de plan d'affaire
- un spécialiste en montage de projet lié au centre de formation et/ou centre d'information économique ayant comme cibles les communautés de base

L'équipe doit avoir les qualifications suivantes :

- ✓ Titulaire d'un diplôme de bac + 5 en Agronomie, en Gestion ou autres diplômes équivalents ;
- ✓ Ayant au moins 5 ans d'expériences en élaboration de plan d'affaire, en matière de développement de centre de formation et/ou centre d'information économique ayant comme cibles les communautés de base, de Gestion Communautaire des ressources Naturelles, en agronomie et développement des filières,
- ✓ Ayant au moins 2 ans d'expériences en développement de partenariat et en matière d'appui aux PME
- ✓ Bonne connaissance du milieu des affaires et en particulier, des affaires touchant les PME dans le secteur agricole à Madagascar.
- ✓ Connaissance de la région Sud-Ouest et des filières phares de cette zone
- ✓ Excellente capacité d'animation et rédactionnelle.

b. PROPOSITIONS TECHNIQUE ET FINANCIERE

La proposition technique du Consultant doit avoir les éléments suivants :

- La compréhension du mandat
- Les éventuelles remarques sur les Termes de Référence qui pourront influencer le contenu de l'approche méthodologique et les résultats attendus
- L'approche méthodologique et l'organisation du mandat
- Le planning/Chronologie du mandat
- Le Curriculum Vitae du Consultant qui justifie la qualification requise susmentionnée
- Les copies de NIF et STAT du Consultant à jour

La proposition financière du Consultant doit avoir les éléments suivants :

- Un Etat récapitulatif du Coût
- Des états détaillés des éléments du Coût, notamment :
 - les honoraires et per diem du Consultant
 - les frais de déplacements et de communication
 - les frais divers (impression et copie des supports/outils de travail et des livrables
 - les frais remboursables

c. SOUMISSION

Le dossier de soumission sous plis fermé doit parvenir au plus tard le **lundi 18 mai 2020 à 17h00** avec mention :

« Titre du mandat »

Par dépôt en main propre (version physique et version électronique) à l'adresse : **USAID Hay Tao
Program, Lot II M 63 AR Antsakaviro,
Tel +261 20 22 263 94**